

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur de produit**

Code du produit	993
Nom du produit	CALCIUM ALUMINATE CEMENT
Contient	Calcium aluminate, CAS 65997-16-2
Synonymes	CA-14 M, CA-14 S, CA-14 W, CA-25 C, CA-25 M, CA-25 R, CA-270, CA-470 TI, CA-670, CA-680, CAC DISCHARGE, CARO WHITE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Hydraulic binder. Used for production of refractory concretes and mortars and as ingredient of construction materials and construction chemistry products

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Almatis GmbH Lyoner Str. 9 60528 Frankfurt Germany Phone: +49 69 9573410	Almatis B.V. Theemsweg 30 NL-3197 KM Botlek Rt The Netherlands Phone: +31 181270129
--	---

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 3E Global Incident Response Hotline (Almatis access code: 334735)

GB: +44 20 35147487
UK: 0 800 680 0425
US: +01 760 476 3961
US: +01 760 476 3959

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. - Classification de la substance ou du mélange**

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Substance ou mélange non classés comme dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aucune donnée disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Symbole(s)

Sans objet

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Aucun(e)

2.3. Autres informations

Aucune information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	N° d'enr. REACH
Aluminum oxide	1344-28-1	0-50	01-2119529248-35-0024 01-2119529248-35-0125 01-2119529248-35-0086 01-2119529248-35-0238
Calcium aluminate	65997-16-2	40-100	

4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Contact cutané	Laver la peau avec de l'eau et du savon
Ingestion	Rincer la bouche
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais
Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation oculaire légère
Légèrement irritant pour la peau

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes au médecin**

Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même ne brûle pas
Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun(e) en particulier

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel
Éviter la formation de poussières

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts
Ne pas contaminer l'eau superficielle

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit. Placer dans un récipient approprié pour élimination.

Méthodes de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Scénario d'exposition

Aucune information disponible

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec
Protéger de l'humidité

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Germany OEL (TWA)
Aluminum oxide 1344-28-1			VME: 10 mg/m ³	VLA-ED: 10 mg/m ³	1.25 mg/m ³ 6.0 mg/m ³ (a)
Calcium aluminate 65997-16-2					1.25 mg/m ³ 6.0 mg/m ³ (a)

(a) GOEL - Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs, (a) exempt facilities listed in 2.4(8) and (9)

Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Aluminum oxide 1344-28-1 (0-50)		TWA: 10 mg/m ³			TWA: 10 mg/m ³

Component	OSHA PEL	ACGIH TWA
Aluminum oxide 1344-28-1 (0-50)	15 mg/m ³ TWA (total dust); 5 mg/m ³ TWA (respirable fraction)	1 mg/m ³ TWA (respirable fraction)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Protection de la peau	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Aucun(e)
pH	11.3 - 11.5
Flash point (°C) DEGREES	Sans objet
Autoignition temp (°F) DEGREES	ne s'enflamme pas
Point/intervalle de fusion	
Melting point (°C) VALUE	1650 - 1820
Melting point (°C) DEGREES	°C
Solubilité	Faiblement soluble
Densité	2.8-3.3 g/cm ³
Densité apparente	750-1100 kg/m ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.6. Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë - Voie orale Non classé

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Non classé
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Non classé
DL50 par voie orale	> 5000 mg/kg (rat)
DL50, voie cutanée	No effect
CL50 par inhalation	> 5 mg/m ³ (rat)

Toxicité chronique

Irritation	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Corrosivité	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Sensibilisation	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets mutagènes	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets cancérogènes	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets sur la reproduction	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets sur le développement	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Danger par aspiration	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Effets d'écotoxicité**

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.
WGK Kenn-Nr. 2652 (Calcium aluminate)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets néfastes

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus/produits non utilisés**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Emballages contaminés

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport

IMDG/IMO Non réglementé

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

OACI Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Listed on DSL
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Préparée par Edwin van Hagen
Almatis B.V.
Theemsweg 30
3197 KM Botlek Rt
The Netherlands
+31-181-270124
Edwin.vanhagen@almatis.com

Date d'émission 28-mars-2011

Date de révision 26-mars-2018

Remarque sur la révision

Motif de la révision Revision 15, March 2018
Updated Prepared By

Updates

The most current version of this Safety Data Sheet is available at this URL:
<http://almatiswv.thewerco.com/private/search.aspx?language=EN>

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité